



No de résolution
ou annotation

16 juin 2026

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la salle du conseil municipal, sise au 745, rue Gouin, le mardi 16 juin 2026 à 12 h, sous la présidence du maire, Kevin Stoddard, à laquelle participent également la mairesse suppléante, Lyne Nadeau, les conseillères Katherine Dubois et Marie-Ève Chapdelaine, ainsi que les conseillers Paul Massé, Benoit Saint-Pierre et Ralph D. Farley. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, est également présent.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE Le 16 juin 2026 à 12 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Ressources humaines
4. Soumission pour l'achat d'un turbidimètre
5. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire suppléant constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par la conseillère Nadeau et appuyé par la conseillère Chapdelaine et RÉSOLU unanimement par les membres du conseil que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1. Destitution de l'employé numéro 1024

CONSIDÉRANT QUE l'employé numéro 1024 a été nommé à son poste actuel le 7 mai 2025;

CONSIDÉRANT les interventions déjà effectuées auprès de cet employé;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a des motifs suffisants lui permettant de destituer l'employé numéro 1024, lesquels sont plus amplement détaillés dans un avis de destitution à cet effet, lequel est confidentiel, qui lui sera remis afin de l'informer de l'existence de la présente résolution et des raisons qui motivent la fin de son emploi;

POUR CES MOTIFS, IL EST proposé par le conseiller Farley appuyé par le conseiller Saint-Pierre et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents :

QUE le Conseil ordonne la destitution de l'employé numéro 1024 en date du 16 juin 2026;

QUE le Conseil autorise le directeur général à rencontrer l'employé numéro 1024 afin de l'informer de la présente décision et lui remettre l'avis de destitution comprenant les motifs de celle-ci;

QUE la présente résolution soit signifiée à l'employé numéro 1024 conformément à l'article 72 de la *Loi sur les cités et villes*;

QUE le Conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à payer à l'employé numéro 1024 les sommes qui lui sont dues en date du 16 juin 2026.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2026-06-16-03

3.2. Nomination par intérim

IL EST proposé par la conseillère Chapdelaine et appuyé par la conseillère Nadeau et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de procéder à la nomination de M. Flint Bondurant au poste de directeur par intérim du service des Travaux publics, parcs et immeubles.

(Adoptée)

2026-06-16-04

4. SOUMISSION POUR L'ACHAT D'UN TURBIDIMÈTRE

IL EST proposé par le conseiller Saint-Pierre et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil de retenir la soumission numéro 53112 de Chem Action pour l'achat d'un turbidimètre, au montant de 15 568 \$, taxes en sus; QUE l'investissement, taxes nettes, soit un maximum de 16 000 \$, soit assumé à même le Fonds de roulement; QUE l'amortissement linéaire soit d'une période de 5 ans et que le premier remboursement, au montant de 3 200 \$, soit effectué dès 2026.

(Adoptée)

2026-06-16-05

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Massé et RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, à 12 h 40, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

(SIGNÉ)
MAIRE

(SIGNÉ)
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER